



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de
l'École polyvalente de l'Érablière,
qui s'est tenue par visioconférence, le 19 janvier 2022, à 19 h**

Sont présent(e)s :

Ayotte, Joanne	Enseignante
Bacon, Nathalie	Parent
Bilodeau, Francine	Parent
Boucher, Marie-Eve	Professionnelle
Brunet, Mélanie	Enseignante
Carrier, Valérie	Directrice
Ciura, Karine Ann	Parent
Girard, Manon	Parent
Perron, Chantal	Soutien

Sont absent(e)s :

Joanisse, Marie-France	Parent
Labrecque, Martin	Enseignant
Pelletier, Sylvie	Enseignante
Pichereau, Jean-Charles	Parent
Proteau, Steeves	Parent
Thibault, René	Enseignant

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Mme Bacon souhaite la bienvenue à tous les membres. Elle constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h 15.

2. Adoption de l'ordre du jour (CÉ-2021-2022-19)

Une modification est demandée. Un point 6 pour approbation est ajouté à l'ordre du jour : Projet d'un voyage éducatif à Québec. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Ayotte. L'ordre du jour est donc adopté à l'unanimité.



3. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 novembre 2021 et suivi (CÉ-2021-2022-20)

Quelques corrections doivent être apportées au procès-verbal de la rencontre de novembre. Mme Brunet doit retirer la partie où l'on parle de curling apportée par Mme Rioux, page 5, 2e paragraphe. Ce point est apporté par Mme Bacon.

Au point 3, Mme Boucher mentionne que l'activité s'appelle plutôt « Jeunes explorateurs d'un jour » et que c'est à l'organisme de trouver un mentor pour chaque élève.

Au point 18, Mme Boucher évoque qu'il y a une information manquante (le courriel a été envoyé à Mme Desjardins mais non transmis à Mme Brunet afin qu'elle l'ajoute au procès-verbal).

L'adoption du procès-verbal du 3 novembre 2021 est proposée par Mme Bilodeau. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Suivi :

- Le poste pour le membre de la communauté est toujours disponible.
- Mme Carrier mentionne que deux élèves pourraient se joindre au prochain CÉ selon le projet éducatif en cours.

4. Parole au public

Aucun public

5. Curriculum 2022-2023 (CÉ-2021-2022-21)

Mme Carrier explique que le seul changement apporté est celui-ci : proposition d'un cours optionnel en 5^e secondaire (pâtisserie, 4 périodes par cycle). Cette proposition se retrouve à la page 23 du curriculum. Mme Brunet demande si les informations au niveau des frais et de l'équipement seront mentionnées lors de l'inscription. Mme Carrier mentionne que ces éléments seront pris en compte au moment de l'inscription. Mme Bacon demande si le fait de créer un cours de pâtisserie et le cours d'art culinaire pourrait causer une division au niveau de la clientèle intéressée. Mme Carrier explique le contenu des deux programmes visés qui est tout à fait différent l'un de l'autre.

L'approbation du curriculum 2022-2023 est proposée par Mme Ayotte. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.



6. Projet d'un voyage éducatif à Québec (CÉ-2021-2022-22)

Un projet de voyage éducatif à Québec est soumis par Mme Soucy (enseignante du cours Univers social en troisième secondaire).

Le voyage est d'une durée de trois jours; soit du 20 au 22 mai 2022 dans la ville de Québec. 50 élèves pourront y participer. Les objectifs sont clairement identifiés dans la proposition. Le coût est de 285 \$ par élève incluant le transport et l'hébergement. Les repas ne sont pas compris dans le montant. S'il y avait un cas de Covid 19 déclaré, l'agence de voyage rembourserait le montant du séjour à l'élève, moins le dépôt, jusqu'à 48 heures à l'avance avant le voyage, et ce, avec preuve du résultat. 100% du montant doit être acquitté 60 jours avant le départ, soit le 21 mars 2022. Le passeport vaccinal sera obligatoire. Quatre accompagnateurs accompagneront le groupe d'élèves. Enfin, les élèves et les parents devront être sondés pour connaître l'intérêt pour cette activité (autorisation parentale en sus).

Note. Cette activité est recommandée par la direction de l'école. Par ailleurs, l'approbation de cette activité est conditionnelle à l'assouplissement des mesures en vigueur de la Santé publique et du gouvernement provincial (M. Legault) en date du 21 février 2022. De ce fait, cette date sera celle où la direction autorisera le voyage ou non.

Mme Girard appuie la proposition de ce voyage. Approuvé à l'unanimité.

7. Consultation des C.É. sur la planification de la répartition de la clientèle préscolaire, primaire et secondaire pour l'année 2022-2023

Mme Carrier demande d'envoyer les commentaires des membres à Mme Bacon s'ils en ont.

Mme Carrier énonce les enjeux à tenir en compte : nouvelle construction d'une école dans le secteur de la rue Chambord; ajout d'une école alternative; ajout des maternelles 4 ans dans l'ensemble des écoles primaires du CSSD en 2025-2026; portion de certains territoires où la clientèle pourrait changer : les écoles de l'Escalade et du Nouveau-Monde; création du centre de qualification en 2022-2023 : les parcours FPT-FMS seront dirigés vers la Polyvalente Le Carrefour excepté les élèves de la polyvalente de l'Érablière qui ont un TRP, TSA ou une déficience; taux d'occupation est à sa pleine capacité au niveau des immeubles (écoles polyvalentes dont l'Érablière).

8. Le Saviez-vous. CE publication

Mme Carrier parle des documents qui sont offerts aux membres des CÉ et elle pense que c'est une bonne information que le gouvernement leur donne. Elle dit qu'il s'agit d'un très bon document de référence et qu'il guide bien les membres afin d'assurer un suivi représentatif et adéquat des échéanciers à respecter lors des différents CÉ.



9. Mot de la directrice

Mme Carrier remercie le personnel, les parents et les élèves d'être patients par rapport à tous les changements soudains qui proviennent de différents secteurs gouvernementaux, comme la Santé publique, la CNESST et le CISSO, et qui peuvent porter à l'interprétation. Elle mentionne qu'afin d'éviter toute confusion, il est important de discuter en équipe et de valider ses perceptions auprès des cadres. Par ailleurs, le fait de retrouver la routine et de revenir à l'école est plus sain pour l'élève.

Les élèves collaborent bien depuis leur retour de mardi. Ils portent adéquatement le masque et se lavent les mains à leur entrée dans l'école. Mme Carrier mentionne que l'équipe-école se met rapidement en mode solution lorsqu'un imprévu au niveau des mesures gouvernementales survient et elle s'assure de rassurer l'équipe et les élèves. Elle évoque qu'on doit prendre soin de la santé mentale de nos jeunes et de notre personnel puisqu'elle est très fragile en ce moment. Elle mentionne enfin qu'il est important de prendre soin les uns des autres et que cela permettra à tous de bien progresser ensemble.

10. Mot de la représentante au comité de parents

Mme Joanisse est absente. Mme Ciura (membre substitut) mentionne que la prochaine rencontre du comité de parents est prévue pour le 31 janvier 2022.

11. Mot des enseignants

Mme Brunet explique que les élèves sont moins investis afin de bouger puisqu'ils doivent sans cesse s'ajuster lors des changements de mesures d'assouplissement.

Mme Ayotte mentionne que les élèves ont poursuivi leur stage et qu'ils étaient heureux de revenir à l'école. Elle mentionne qu'Érabilisac poursuit ses activités en groupe bulle-classe.

12. Mot de la représentante du personnel de soutien

Mme Perron n'a reçu aucun commentaire de la part de ses collègues. Elle mentionne qu'ils ont vécu comme une deuxième rentrée scolaire au retour des classes le 18 janvier. Mme Perron mentionne qu'une agente de réadaptation remplacera la psychoéducatrice (Mme Lacroix). Il s'agit d'une intervenante qui travaille déjà à l'école et que ce soutien sera grandement apprécié de tous.



13. Mot de la représentante du personnel professionnel

Mme Boucher présente un tableau synthèse que M. Neault lui a partagé. Ce tableau précise les contenus en éducation à la sexualité de la première à la cinquième secondaire qui sont prévus cette année. Elle explique qu'il y a différents contenus qui seront abordés dans certaines matières. M. Neault s'occupe du dossier de l'aide alimentaire en partenariat avec IGA Famille Charles (Marc Gervais). Il y a 16 familles de notre école qui ont recours à cette aide. M. Neault en est responsable avec la direction de l'école.

Mme Boucher précise que lors de la semaine d'enseignement à distance, Mme Trudel (orthopédagogue en deuxième secondaire) a poursuivi les suivis et d'ici le 21 janvier, d'autres suivis plus intensifs seront offerts en prévision des évaluations de fin d'étape. De plus, Mme Trudel suivra une formation en janvier portant sur les moyens les plus à jour afin de dépister et d'évaluer les difficultés et les troubles du langage écrit (dyslexie-dysorthographie).

Mme Trudel, orthopédagogue, Mme Lauzon, direction adjointe des unités 4 et 5, ainsi que Mme Boucher, conseillère d'orientation, participeront à un atelier d'informations offert par le Service de soutien à l'adaptation scolaire du Cégep de l'Outaouais. L'objectif étant de favoriser une transition harmonieuse des élèves du secondaire vers le collégial présentant des troubles d'apprentissage ou considérés en situation de handicap.

Mme Boucher mentionne qu'elle est à l'étape des admissions aux études postsecondaires avec les élèves de cinquième secondaire. Elle a d'ailleurs fait une tournée des classes. Mme Boucher mentionne que le 2 décembre s'est tenu le Salon de l'information scolaire. Plusieurs établissements postsecondaires (centres de formation professionnelle, cégep, université et autres établissements spécialisés) sont venus présenter leurs programmes aux élèves de secondaire 3, 4 et 5.

14. Mot du représentant de la communauté

Aucun représentant de la communauté n'est présent.

15. Questions diverses

Aucune question.

16. Date et heure de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu en visioconférence, le 6 avril 2022 à 19 h. Une rencontre pourrait être planifiée avant afin d'approuver le budget.

17. Levée de l'assemblée (CÉ-2021-2022-23)

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Ayotte. La séance est donc levée à 20 h 27.